

# PAS BESOIN D'ÊTRE UNE CHAMPIONNE POUR RECYCLER SES LAMPES USAGÉES



**DÉPOSEZ-LES SIMPLEMENT EN MAGASIN ET C'EST GAGNÉ !**

Pour préserver les ressources naturelles et lutter contre la pollution, c'est simple : déposez vos lampes à économie d'énergie et tubes "néons" usagés dans l'un des 13 000 bacs de recyclage disponibles en supermarché, magasin de bricolage, chez votre revendeur habituel ou en déchèterie participante.

Plus d'informations sur [www.malampe.org](http://www.malampe.org)



NE SE JETTE PAS  
N'IMPORTE OÙ !  
PAS À LA POUBELLE.  
PAS AVEC LE VERRE.

  
**recylum**

ÉCO-ORGANISME À BUT NON LUCRATIF